

**Mairie de Thonon-les-Bains**  
**Registre des délibérations du Conseil Municipal**  
**Séance du 19 décembre 2022**

**CM20221219-36**

**FINANCES**

**Culture - Musées de Thonon – Tarifs d'entrée et boutique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023**

Monsieur TERRIER, Maire Adjoint en charge des finances, expose :

Le musée du Chablais accueille les visiteurs individuels d'avril à novembre tandis que l'écomusée de la pêche et du lac est ouvert de juin à septembre. L'écomusée et l'exposition permanente du musée du Chablais sont accessibles aux groupes sur réservation toute l'année.

**1/ Tarifs d'entrée**

Il est proposé d'appliquer une augmentation de 0,10 €, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 aux tarifs des musées.

VISITES INDIVIDUELLES	TARIF	
	2022	A compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2023
Entrée plein tarif	2,60 €	2,70 €
Entrée tarif réduit (seniors, 18-25 ans, étudiants, enseignants, chômeurs, handicapés, carte Loisirs, comités d'entreprises, COS)	2,20 €	2,30 €
Moins de 18 ans	Gratuit	Gratuit

BILLETS JUMELÉS (MUSÉE + ÉCOMUSÉE)	TARIF	
	2022	A compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2023
Entrées plein tarif	4,20 € (au lieu de 5,20 €)	4,30 € (au lieu de 5,40 €)
Entrées tarif réduit (seniors, 18-25 ans, étudiants, enseignants, chômeurs, handicapés, carte Loisirs)	3,10 € (au lieu de 4,40 €)	3,20 € (au lieu de 4,60 €)

VISITES DE GROUPES	TARIF	
	2022	A compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2023
Groupes de plus de 10 personnes (dont établissements scolaires hors Thonon)	2,20 €	2,30 €
Établissements scolaires de Thonon-les-Bains et groupes sociaux	Gratuit	Gratuit
Accompagnateurs	Gratuit	Gratuit



## VILLE DE THONON-LES-BAINS

### Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de THONON-LES-BAINS

-----  
Séance du 19 décembre 2022  
-----

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement les neuf et treize décembre deux mille vingt-deux, s'est réuni à l'Espace Tully, dans la Grande Salle, sous la présidence de M. Christophe ARMINJON, Maire de la Ville.

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux :

M. Christophe ARMINJON, M. Jean-Claude TERRIER, M. Gérard BASTIAN, Mme Nicole JAILLET, M. Jean-Pierre FAVRAT, Mme Emily GROUPI, Mme Cassandra WAINHOUSE, Mme Véronique VULLIEZ, M. Philippe LAHOTTE, Mme Carine DE LA IGLESIA, Mme Katia BACON, M. Patrick TISSUT, M. Joël ANNE, Mme Catherine PERRIN, M. Serge DELSANTE, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Richard BAUD, Mme Brigitte MOULIN, Mme Sylvie COVAC, M. Jean-Baptiste BAUD, M. Thomas BARNET, Mme Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE, M. Jean-Louis ESCOFFIER, Mme Astrid BAUD-ROCHE, M. Arnaud BERAST.

Absents : M. Franck DALIBARD, M. Quentin DUVOCELLE

Absents excusés :

Mme Karine BIRRAUX, M. Jean DORCIER, M. Jean-Marc BRECHOTTE, M. Mustafa GOKTEKIN, M. Michel ELLENA, M. René GARCIN, Mme Deborah VERDIER, Mme Laurence BOURGEOIS, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Marc-Antoine GRANDO, M. Mickaël BEAUJARD, Mme Emmanuelle VUATTOUX.

Les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom, par application des dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

NOMS DES MANDANTS	A	NOMS DES MANDATAIRES
Mme Karine BIRRAUX	à	Mme Emily GROUPI
M. Jean DORCIER	à	M. Christophe ARMINJON
M. Jean-Marc BRECHOTTE	à	Mme Katia BACON
M. Mustafa GOKTEKIN	à	Mme Sylvie COVAC
M. Michel ELLENA	à	M. Jean-Claude TERRIER
M. René GARCIN	à	M. Jean-Pierre FAVRAT
Mme Deborah VERDIER	à	M. Philippe LAHOTTE
Mme Laurence BOURGEOIS	à	Mme Carine DE LA IGLESIA
Mme Sophie PARRA D'ANDERT	à	M. Jean-Baptiste BAUD
M. Marc-Antoine GRANDO	à	M. Thomas BARNET
M. Mickaël BEAUJARD	à	M. Serge DELSANTE
Mme Emmanuelle VUATTOUX	à	M. Gérard BASTIAN

Le Conseil Municipal a désigné secrétaire de séance Monsieur Patrick TISSUT.

Le compte rendu de la séance est affiché par extraits à la porte de la Mairie le vingt-six décembre deux mille vingt-deux.

## **2/ Gratuité lors d'événements nationaux, le dimanche et pour des publics spécifiques**

Les visiteurs du musée du Chablais et de l'écomusée de la pêche et du lac bénéficient d'un accès gratuit dans les deux sites lors des manifestations nationales suivantes :

- Nuit européenne des musées,
- Journées nationales de l'archéologie,
- Fête du nautisme,
- Journées européennes du patrimoine.

Pour rappel, la gratuité est appliquée à trois occasions :

- L'entrée des musées thononais est gratuite pour tous les dimanches. Cette disposition concernait le premier dimanche du mois depuis 2016, permettant d'avoir une journée d'appel mensuelle pour attirer le public. Depuis 2021, elle s'applique à tous les dimanches en raison de la mutualisation de la billetterie avec l'office de tourisme dont les locaux ne sont pas ouverts le dimanche.
- Depuis 2020, les élèves d'établissements scolaires de Thonon-les-Bains bénéficient de la visite libre ou commentée gratuite des expositions des musées. En outre, dans le cadre de la convention territoriale de développement de l'éducation artistique et culturelle, la gratuité s'étend aux groupes sociaux permettant le développement de projets auprès des publics éloignés.
- Depuis 2021, la gratuité concerne tous les mineurs jusqu'à 18 ans, dans l'optique de favoriser l'accès du public adolescent aux musées, en cohérence avec la politique tarifaire de nombreuses institutions muséales.

## **3/ Prix de vente boutique musées**

Une gamme de produits d'éditions (ouvrages, cartes postales...) correspondant aux expositions permanentes et temporaires du musée du Chablais ainsi qu'à l'écomusée de la pêche et du lac est proposée à la vente.

Depuis 2021, de nouveaux produits dérivés sont développés en partenariat avec l'atelier Re-Née, association de réinsertion sociale et professionnelle, à partir d'anciens supports muséographiques et de communication (bâches et kakémonos).

Dans le cadre de la mutualisation des moyens instaurée entre le musée du Chablais et l'Office de Tourisme, situés dans le même bâtiment, ces produits sont en vente au sein de l'espace boutique de l'Office de Tourisme durant ses horaires d'ouverture.

Les tarifs de vente sont récapitulés ci-dessous :

PRODUITS	Prix de vente
<b>Catalogues d'exposition</b>	
<i>Avec armes et bagages. Les Celtes du Chablais.</i> Christophe Landry, 2022, Académie chablaisienne	20€
<i>D'une rive à l'autre, voyages autour du Léman,</i> exposition temporaire, 2017, Bertille Favre (dir.)	13 €
<i>Ça s'est passé sous vos pieds, Thonon Gallo-romain et ses potiers,</i> exposition temporaire, 2015, Amélie Beaujouan et Laurent Berman (dir.)	13 €
<i>Musée sors de ta réserve !;</i> exposition temporaire, 2013, Amélie Beaujouan (dir.)	5 €
<i>Maurice Denis et la Savoie,</i> exposition temporaire, 2012, Fabienne Stahl	13 €
<i>Les rives lémaniques, Gravures et lithographies,</i> exposition temporaire, 2004, Aline Roux et Philippe Petey (dir.)	10 €

<b>PRODUITS</b>	<b>Prix de vente</b>
<b>Livrets d'exposition</b>	
<i>Écomusée de la pêche et du lac,</i> collections permanentes, 2017	5 €
<i>Sauts dans le temps. 7 000 ans d'histoire(s) du Chablais,</i> collections permanentes, 2021	5 €
<i>La frontière, histoires de contrebande,</i> collections permanentes, 2018	3,50 €
<i>Le Léman en questions,</i> exposition temporaire, 2014	3,50 €
<i>Enrico Vegetti (1863-1951), peintures et gravures de Milan à Nernier,</i> exposition temporaire, 2011	3,50 €
<b>Autres ouvrages</b>	
Catalogue des collections 1 <sup>er</sup> Empire 2022, Libel	22 €
Catalogue des œuvres de Marguerite Peltzer 2022, Cercle d'Art	35 €
<i>Thonon-les-Bains (Bande Dessinée)</i> Cécile Chicault, Charly Damm, Serge Fino, 2022, Signe Patrimoine	19,90€
<i>Le prieur de Meillerie</i> Sidonie Bochaton, 2016, édition Cabedita	24 €
<i>Chapelle de la Visitation – Semaine 2016-2018,</i> 2020	18 €
<i>Chapelle de la Visitation – Semaine 2011-2015,</i> 2015	18 €
<i>Chapelle de la Visitation – Semaine 2008-2011,</i> 2012	18 €
<i>Du monastère de la Visitation au pôle culturel</i> 2018, Nathalie Renaud (dir.)	15 €
<i>Se Souvenir. Les Thononais morts pour la France,</i> 2018, Gilles Bondaz (dir.)	20€
<i>Guérites et pêcheurs du Léman</i> 2017, Gilles Bondaz et Joseph Ticon	20 €
<i>Cap sur le Rhône. Fabuleuses histoires de navigation,</i> 2010, Aude Gros de Beller (dir.)	5 €
<i>La pêche aux souvenirs,</i> 2008, Gilles Bondaz et Roger Fillon	13 €
<i>À fleur de terre, Marguerite Peltzer-Genoyer sculpteur,</i> 1999	5 €
<i>La Savoie, une barque du Léman,</i> 1997, Raymond Carrier et Emmanuelle Couty	5 €
<b>Cartes-postales et affiches</b>	
Cartes postales	1 €
<b>Produits dérivés</b>	
Petit panier souple	7€
Trousse berlingot / trousse d'écolier	8€
Trousse de toilette	15€
Sac besace	29€
Sac cabas horizontal	16€
Sac cabas vertical	13€
Sac seau	13€
Tote bag	10€

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver :

- les tarifs d'entrée aux musées,
- la poursuite de la gratuité pour les événements exceptionnels, les dimanches et pour les publics spécifiques
- les prix de vente de la boutique des musées

tels que définis ci-dessus et applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, par 29 voix pour et 8 voix contre (Monsieur R. BAUD, Monsieur J.B. BAUD, Monsieur J.B. BAUD porteur du pouvoir de Madame PARRA D'ANDERT, Monsieur BARNET, Monsieur BARNET porteur du pouvoir de Monsieur GRANDO, Madame GUIGNARD-DETRUCHE, Madame BAUD-ROCHE, Monsieur ESCOFFIER), les propositions présentées.

Les signatures des Conseillers Municipaux figurent dans le registre, au feuillet de clôture de séance.

Le Maire,



Christophe ARMINJON

Le secrétaire de séance,



Patrick TISSUT

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux devant M. le Maire de Thonon-les-Bains, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble, par voie postale ou par voie électronique ([www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)), dans ce délai ou à compter de la réponse de la Commune de Thonon-les-Bains, si un recours gracieux a été préalablement déposé.*